



Le 26 juin 2025

PAR COURRIEL

Accès à l'information
Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0240

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 21 mai 2025 et indiquant vouloir obtenir le:

« Dernier contrat de déneigement au poste de Dosquet afin d'en connaître les modalités et conditions. »

(Transcription intégrale)

Après analyse, vous trouverez ci-joint copie du document faisant l'objet de votre demande. Toutefois, des informations ont été caviardées puisqu'elles ne sont pas accessibles suivant les articles 21, 22, 23, 24 et 27 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. En effet, il s'agit de renseignements de nature commerciale appartenant à Hydro-Québec et fournis par un tiers, dont la divulgation risquerait vraisemblablement de causer une perte à notre organisme ou à ce tiers, ou de donner un avantage appréciable à une autre personne. Dans ce contexte, nous ne pouvons accéder entièrement à votre demande.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents,

Sébastien Dutil
Conseiller – Régie d'entreprise et Accès à l'information

p. j.